

UNIVERSITÉ MENTOURI CONSTANTINE.DÉPARTEMENT DES SCIENCES VÉTÉRINAIRE.
EL KHROUB

Les gales des oreilles ou otocarioses

Module de : Parasitologie

D'après les cours de Mr. Bencheikh

2010-2011©B_Integra

[HTTP://VETO-CONSTANTINE.COM](http://veto-constantine.com)

LES GALES DES OREILLES OU OTOCARIOSES

Définition : les otocarioses, appelées aussi otocarioses, sont dues à des acariens de la Famille des Epidermoptidae, vivant dans la lumière du conduit auditif externe et se nourrissant de cérumen et de débris épidermiques.

Les gales des oreilles sont selon le parasite en cause, otodectiques ou psoroptiques.

I. Otocariose otodectique des carnivores:

Elle est due à *Otodectes cynotis* (350µ à 550µ), et atteint les carnivores : chien, chat surtout avec une plus grande fréquence chez le jeune chat.

La contagion se fait de façon directe de chat à chat, mais aussi de chat à chien et vis-versa.

A. Chez le chat :

1. Symptômes cliniques : il existe 2 formes cliniques :

a) Forme silencieuse : elle est de loin la plus fréquente, et se traduit par :

- *Un port anormal des oreilles* (1 ou 2 oreilles).
- *Un prurit d'intensité variable* (il augmente à la chaleur et au cours de l'activité des chats) : l'animal gratte ses oreilles et secoue la tête. Le prurit peut être provoqué en massant la base de l'oreille atteinte, on déclenche ainsi le réflexe audito-podal de pédalage.
- *Une hypersécrétion de cérumen : le cérumen est abondant, sec, de couleur brun chocolat.*

b) Forme nerveuse :

Elle se rencontre chez les animaux nerveux notamment les jeunes chatons. Elle est favorisée si la température est élevée, car on a une grande activité des parasites.

Outre les signes cliniques de la forme silencieuse, l'animal manifeste des crises nerveuses convulsives, une mydriase intense. L'origine de ces crises nerveuses est attribuée à l'excitation des nerfs : V et X.

Cette affection peut se compliquer de lésions secondaires au grattage :

- Plaies en régions rétro-auriculaires ; othématome ; abcès ; catarrhe auriculaire avec exsudation au fond du conduit auditif et plus rarement des ulcères de la cornée dues aux griffures.

2. Diagnostic :

2.1. Diagnostic clinique : il est facile, et repose sur les manifestations cliniques (port anormal de ou des oreilles atteintes : oreille en casquette, prurit, hypersécrétion de cérumen brun chocolat).

2.2. Diagnostic clinique différentiel : l'otocariose doit être différenciée avec :

- **Catarrhe auriculaire :** il se manifeste par de la douleur, un exsudat important et une odeur nauséabonde. *Il est possible d'avoir une association d'une gale avec le catarrhe.*

Les gales des oreilles ou otocarioses

2.3. Diagnostic de laboratoire : l'examen microscopique de cérumen prélevé au niveau de l'oreille atteinte permet de mettre en évidence les acariens *Otodectes cynotis*, agents des gales des oreilles chez les carnivores.

3. Traitement : il consiste à :

- Nettoyer d'abord le conduit auditif avec un coton-tige imbibé d'alcool à 45 ° à 60 ° pour se débarrasser du cérumen.
- Instiller au fond du conduit auditif la valeur d'un compte goutte d'un acaricide (organochlorés...). En cas d'utilisation du Benzoate de Benzyle, il faut prendre des mesures pour empêcher les chats de s'intoxiquer par léchage.
Les animaux reçoivent 3 traitements à 4 jours d'intervalle.

B. Chez le chien :

La forme silencieuse prédomine avec un tableau clinique semblable à celui rencontré chez le chat. En matière de réceptivité, les chiens à oreilles tombantes (ex : Cooker, Basset...) sont plus sensibles.

Le traitement est identique à celui du chat.

II. Otacariose psoroptique :

Elle est due à *Psoroptes cuniculi*, et affecte divers mammifères : lapin, mouton, chèvre et cheval. Cependant, elle est plus fréquente chez le lapin.

- **Chez le lapin** : elle se caractérise par une inflammation du conduit auditif externe avec une hypersécrétion de cérumen et une exsudation séreuse (gale humide).
Le dessèchement du cérumen entraîne la formation de cornets à aspect feuilleté obstruant le conduit auditif. De plus, l'examen clinique montre un port anormal de l'oreille atteinte.
Le traitement nécessite au préalable l'élimination des croûtes avec de l'eau savonneuse tiède ou par imprégnation huileuse. Il consiste à instiller ensuite un acaricide (Huile crésylée à 5 % ; Roténone ou un organophosphoré). Les sujets sont traités 3 à 4 fois à 4 jours d'intervalles.
- **Chez la chèvre et le mouton** : idem lapin.
- **Chez le cheval** : elle reste localisée à la profondeur du conduit auditif et ne s'exteriorise comme chez le lapin.